



Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

CR de REUNION du Jeudi 14 mars 2019

LIEU : PETIT CRABE 9h00

Présents : Benoît Ledru, Sylvie Rallo, Jacques Derien, Hervé Despature, Annabelle Gantier, Christophe Auvray, Florence Billy, Soizik Burgeot,

Excusés :

Absents : Patrick Chauchard, Marine Broise, Fabienne Rappe

1 - KERNERS DE VOYAGE du 21/07 au 23/07

M. Le cerf présente son association et nous donne le planning des festivités.

Il propose plusieurs partenariats financiers ou par chèques cadeaux pour la tombola.

l'UCAA adhèrera à cette association.

Pluralité des activités, voir programme et présentation, [ICI](#)

2 - ENFANTS D'ARZON AU SKI

Les enfants de la commune ont vendu des sacs en lin que l'UCAA avait confectionné pour vendre et promouvoir la commune. Notre participation leur a permis de récolter plus de 800 Euros. Une Carte postale nous a été envoyée. Copie en P.J.

3 - ASSEMBLEE GENERALE

Du 1er avril 2019, 19H JOA CASINO.

Une invitation sera envoyée à : l'association Mille Sabords, association LAHINCH, Mme Leclerc conseillère municipale, association Beau Bourg, Arzon Événements et les commerçants non adhérents.

Le buffet est organisé par Joa Casino.

Les nouveaux commerçants seront contactés en fonction de leurs dates d'ouverture pour leur fournir une invitation.

4 - CARNAVAL

Encore beaucoup d'enfants participants, mais le temps n'était pas au RDV. L'UCAA a offert chocolat chaud, pains au chocolats et bonbons. Le spectacle a été offert par Arzon Evénements.

Une proposition sera faite pour la modification des horaires du spectacle de fin de journée pour permettre aux enfants du centre de loisirs d'y assister.

5 - BWS Festival de Musique Irlandaise

Grand beau temps, très bonne participation, satisfaction des commerçants, un événement qui progresse en notoriété et qui devient incontournable au mois de février.

La présidente propose que les adhérents partenaires ainsi que l'UCAA adhèrent à l'association LAHINCH pour la soutenir dans son organisation de toute la logistique de laquelle nous la remercions.



Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

CR de REUNION du Jeudi 14 mars 2019

LIEU : PETIT CRABE 9h00

6 - LUNDI MATIN DU CROUESTY.

Les commerçants non sédentaires qui déballet le lundi matin sur le Port du Crovesty ont par l'intermédiaire de leur représentant, Eric Le Droguen, émis des réserves sur l'interprétation de l'article 4 du règlement : Règlement Intérieur des lundis matin du crovesty et les Nocturnes du Crovesty que vous trouverez à cette [adresse ICI](#).

La proposition a été faite de modifier, celui-ci, pour le rendre plus compréhensible.

Article 4 : Initial

Tout commerçant n'occupant pas sa place au premier L.M.C. ou Nocturne sera exclu sauf cas particulier.

Les nouveaux devront impérativement être présents dès le premier Lundi ou Nocturne.

Quatre absences seront tolérées durant la saison (pour les L.M.C.). Après ces quatre absences la place pourra être ré-attribuée.

Article 4 : Après modification

Tout commerçant n'occupant pas sa place au premier L.M.C. ou Nocturne sera exclu sauf cas particulier.

Les nouveaux devront impérativement être présents dès le premier Lundi ou Nocturne.

Quatre absences seront tolérées durant toute la saison des L.M.C, en plus des absences du mois de juin qui ne seront pas comptabilisées.

Après ces quatre absences (hors le mois de juin) et sans motif valable, la place pourra être ré-attribuée.

Un verre de bienvenue sera offert aux commerçants non sédentaires le 8 avril 2019.

7 - TRAVAUX PORT DU CROUESTY

Le capitaine du Port, Jean Marc GAUTER, nous informe que les travaux de la Cie des Ports du Morbihan, ne commenceront qu'après le Mille Sabords 2020 par les travaux sur le parking nord et les sanitaires.

Pour le quai des Voiliers, il n'est pas envisagé à ce jour l'inversion de la darse.

En 2019, il souhaite renforcer la piétonisation des quais et nous demande d'être vigilant sur les autorisations de terrasses.

Po/ La Présidente Florence BILLY.

Mattéo RALLO